BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2392

67 – BAS-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Ventes et cessions

339 466 708 RCS Strasbourg.
GARAGE TROSKOT.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 56, Rue de la Souffel, Truchtersheim67370 Griesheim-sur-Souffel.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE la société HOLDING DEPRET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 euros ayant son siège social : 13 rue des coquilles - 67500 HAGUENAU, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 822 680 898 - Société absorbée ET la société GARAGE TROSKOT, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros ayant son siège social 56 rue Souffel - 67370 GRIESHEIM SUR SOUFFEL, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 339 466 708 - Société absorbante AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à HAGUENAU du 28 mai 2026, La société HOLDING DEPRET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 euros ayant son siège social : 13 rue des coquilles - 67500 HAGUENAU, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 822 680 898 et la société GARAGE TROSKOT, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros ayant son siège social 56 rue Souffel - 67370 GRIESHEIM SUR SOUFFEL, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 339 466 708 ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société HOLDING DEPRET par la société GARAGE TROSKOT. La société HOLDING DEPRET ferait apport à la société GARAGE TROSKOT de la totalité de son actif, soit 462.281 euros , à charge de la totalité de son passif, soit 44 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 462.237 euros. En rémunération de cet apport net, 742 actions nouvelles de 20 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société GARAGE TROSKOT à titre d'augmentation de son capital social de 14.840 euros. La prime de fusion s'élèverait à 447.397 euros. Le rapport d'échange des droits sociaux retenu sera fixé à 1 action de la société GARAGE TROSKOT pour 0,67 action de la société HOLDING DEPRET. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par l'associé unique ou les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er septembre 2025 d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société HOLDING DEPRET depuis le 1er septembre 2025 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société GARAGE TROSKOT. La société HOLDING DEPRET sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au

présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le tribunal de commerce ou le tribunal des activités économiques compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal judiciaire de STRASBOURG au nom des deux sociétés le 22 juillet 2026 pour être annexé au registre du commerce et des sociétés..

